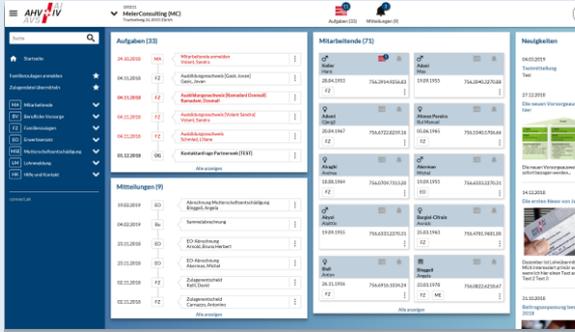


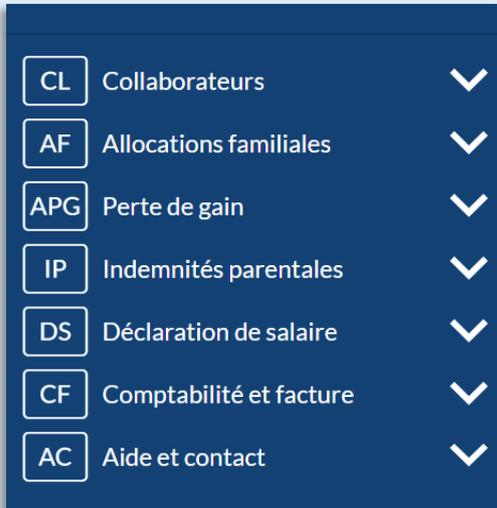
connect- AVS 24 heures sur 24



connect est la plateforme e-business pour membres et fiduciaires. Elle remplacera la solution actuelle «PartnerWeb».



Le login (en 3 étapes) consiste d'une adresse e-mail, d'un mot de passe et d'un code sms. L'illustration ci-dessous montre l'étendue des fonctions de connect.



Les tâches sont des activités à exécuter par le membre. Notamment la soumission d'attestations de formation, de déclarations de salaires ainsi que les communications saisies par le membre, mais pas encore traitées et transmises. Par exemple une demande d'allocations familiales mémorisée temporairement.

Les communications sont des documents tels que décisions, décomptes et avis de crédit de la caisse de compensation.

Points culminants de connect:

- **Focalisation sur les collaboratrices et collaborateurs:**

Le point central de connect est les collaboratrices et collaborateurs. La plupart des actions (par exemple: demande d'allocations familiale) peuvent être initiées depuis la liste de collaborateurs ou dans l'aperçu des collaborateurs.

- **Exécution sans papier:**

En utilisant connect, il est presque entièrement possible de renoncer au papier. Le membre est averti par e-mail sur l'entrée de nouveaux documents.

- **Délégations:**

Dans le domaine des allocations familiales, les tâches administratives (par ex. demande d'allocations familiales ou une attestation de formation) peuvent être déleguées directement aux collaboratrices et collaborateurs.

- **Login de fiduciaire:**

avec un seul login, le fiduciaire peut changer entre plusieurs mandats rapidement.



- **Compatible avec le mobile:**

connect s'adapte au terminal dans lequel il est ouvert. De plus il peut également être utilisé sur les appareils mobiles.

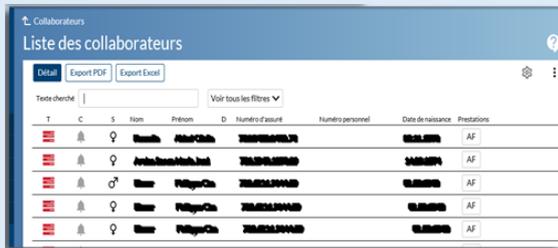
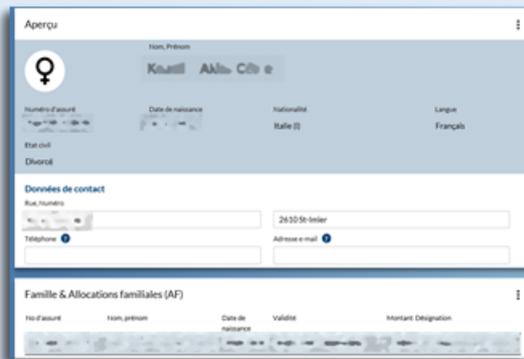
- **Swissdec:**

connect est capable de traiter la plus récente version de la „procédure unifiée de communication des salaires » (PUCS Swissdec).

Dossiers

Collaboratrices et collaborateurs

Le point de départ pour toutes mutations de collaboratrices et collaborateurs est la liste articulée des collaboratrices et collaborateurs, à partir de laquelle toutes les informations peuvent également être appelées en détail.



Les fonctions suivantes sont à disposition:

- Déclarer des collaboratrices ou collaborateurs (y.c. décl. multiple)
- Déclarer les départs
- Commander un certificat d'assurances
- Détachement (transmission au site Web de l'ALPS)

L'illustration ci-dessous montre l'annonce d'un nouveau collaborateur ou d'une nouvelle collaboratrice.

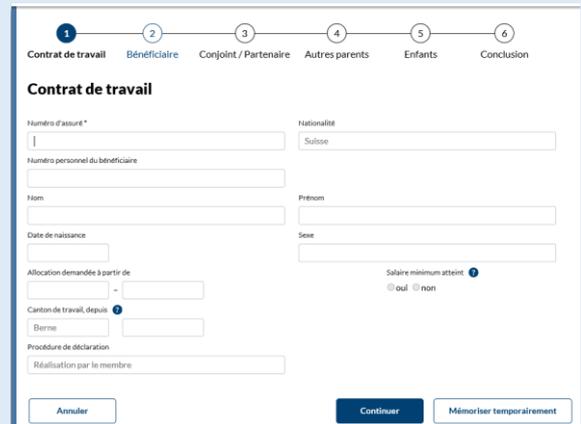


Allocations familiales

Pour le traitement d'une demande d'allocations familiales le membre peut initier les fonctions suivantes :



L'illustration ci-dessous montre un détail de la fonction „Demande d'allocations familiales“:



Il existe trois possibilités de nous transmettre un demande d'allocations familiales :

- Le membre exécute la demande d'allocations familiale
- Le membre ne confirme que le rapport de travail et donne au bénéficiaire un formulaire pré imprimé pour le remplir.
- Le membre délègue la demande intégralement au bénéficiaire.

Indemnités parentales

Vous pouvez télécharger les demandes d'allocations perte de gain et d'allocations parentales (allocation maternité/ paternité) dans cette section.

Perte de gain (APG)

Dû à la situation du Corona Virus vous pouvez nous envoyer les formulaires APG par Connect (télécharger PDF). Si vous envoyez par Connect vous devez garder les cartes originale APG 5 ans dès la date du service chez vous.

Déclaration de salaire

Vous avez le choix entre les fonctions suivantes pour nous transmettre la déclaration de salaires :

Déclaration de salaire en ligne

Cette fonction permet aux „petits“ membres de saisir et de transmettre les salaires annuels en ligne. Les collaboratrices et collaborateurs connus sont pré-remplis.

Transmettre fichier de déclaration de salaire

Les déclarations de salaire peuvent également être téléchargées via upload dans des formats prédéfinis (XLS).

Transmettre PUCS V4

connect offre la possibilité de recevoir des messages PUCS via distributeur Swissdec. A titre alternatif, un fichier de format analogue (XML) peut être téléchargé directement.

Déclarer suppléments de salaire

Cette fonction permet d'annoncer des salaires ultérieurement (par ex. Correction de l'indemnité journalière de maladie)

Modifier bases d'acompte

Cette fonction permet de déclarer des bases d'acomptes modifiées de l'année en cours.

Comptabilité et facturation

Sous ce point de menu, vous trouverez une vue d'ensemble de toutes les écritures comptables (max. 2 ans sous le filtre "personnalisé").

Fonctions générales

Gestion des utilisateurs

Pour chaque membre, il peut exister un ou plusieurs administrateurs d'entreprises. Ils ont la compétence de créer d'autres utilisateurs ainsi que définir leurs autorisations.

Autres fonctions

De nombreuses fonctions d'aide sont à disposition. Les utilisateurs sont informés des innovations déterminantes pour eux. Il est possible d'envoyer directement des demandes d'assistance.

HELP

Avant que vous perdez vos nervs...
 Votre caisse de compensation se tient prête à vous aider.

Département Primes +41 31 390 23 25

Département Allocations familiales/APG/all. Mat. +41 31 390 23 33